



Prix de la bourse d'études Stantec pour l'équité et la diversité 2025

Aperçu du programme

Qu'est-ce que le processus de demande ?
Qui est admissible à présenter une demande ?
Quel établissement d'enseignement postsecondaire puis-je fréquenter ?
Quelle est la date limite de présentation des demandes ?
Quel est l'échéancier du Programme ?
Ce prix est-il automatiquement renouvelable ?
Qui administre ce programme ?

Détails de la récompense

Quels sont les critères de sélection ?
Quels sont les détails du prix ?
Quelles sont mes responsabilités si je suis choisi comme bénéficiaire ?
Que se passe-t-il si je ne suis pas en mesure d'assister à des semestres consécutifs ?
Comment et quand les fonds sont-ils émis ?
Comment puis-je modifier mon choix d'université ?

Détails de la demande

Quelle école dois-je inscrire sur la demande si je n'ai pas pris de décision finale ?
Quelle est la différence entre les relevés de notes officiels et non officiels ?
Quels documents à l'appui sont requis pour cette demande ?
Où et quand dois-je envoyer mes pièces justificatives ?

Notifications

Comment serai-je informé de l'état de ma demande ?
Quelles notifications me seront envoyées ?
De qui les notifications seront-elles envoyées ?
Quand vais-je recevoir des notifications ?
Puis-je refuser les notifications ?

Téléchargement de documents

Qu'est-ce qui devrait être visible sur mes documents ?
Quels sont les types de fichiers acceptables ?
Pourquoi ne puis-je pas télécharger un document Word ?
L'un des documents que j'ai téléchargés a le statut Rejeté. Que dois-je faire maintenant ?
Comment puis-je télécharger plus d'un fichier à la fois ?
Comment créer un fichier .zip ?
Combien de temps faut-il pour traiter mes documents téléchargés ?
La date limite est passée et mes documents sont toujours en cours de traitement, qu'est-ce que cela signifie ?
Quels sont les DOs et les CHOSES À NE PAS FAIRE pour télécharger des documents dans ma demande ?

Autres renseignements importants

Les bourses d'études sont-ils imposables ?
Portail d'auto-assistance ISTS
Coordonnées de la personne-ressource
Exemples supplémentaires de CV/ CV

Aperçu du programme

Qu'est-ce que le processus de demande ?

L'application sera ouverte du **1er septembre 2024 au 14 octobre 2024** Vous devez créer un compte en ligne pour postuler. Veuillez visiter <https://aim.applyISTS.net/StantecED> pour compléter le processus de demande en ligne.

Qui est admissible à présenter une demande ?

Pour présenter une demande de ce prix, vous devez :

- être inscrit dans un collège, une université ou un établissement d'enseignement postsecondaire au cours de l'année universitaire 2025-26 en vue d'obtenir un diplôme de premier cycle. (4+1 degrés qui mènent à une maîtrise compteraient comme premier cycle à ces fins.)
- poursuivre une majeure STEAM.
 - « STEAM » fait référence à la science, à la technologie, à l'ingénierie, à l'art / architecture et aux mathématiques. Aux fins de ce programme, il comprend également des majors de l'éducation qui prévoient enseigner les STIM.
- appartiennent à une population ou à un groupe historiquement sous-représenté.
 - Cela comprend le BIPOC (Noirs, Autochtones et personnes de couleur), les membres de la communauté LGBTQ2+, les personnes handicapées, les anciens combattants, les étudiants de première génération, etc.

Quel établissement d'enseignement postsecondaire puis-je fréquenter ?

Les bénéficiaires peuvent fréquenter à temps plein tout établissement d'enseignement postsecondaire agréé de deux ou quatre ans, public ou privé. L'établissement doit être un organisme éducatif qui maintient normalement un corps professoral et un programme d'études réguliers et qui compte normalement un corps d'élèves ou d'étudiants inscrits régulièrement à l'endroit où ses activités éducatives sont exercées. Tous les récipiendaires doivent être à temps plein chaque semestre et travailler à l'obtention d'un diplôme de premier cycle.

Quelle est la date limite de présentation des demandes ?

Octobre 14, 2024 à 11 : 59 PM Fuseau horaire du Pacifique

Quel est l'échéancier du Programme ?

- Demande ouverte : 1er septembre 2024
- Date limite de présentation des demandes : 14 octobre 2024
- Avis des résultats de sélection : d'ici le 15 décembre 2024
- Fonds décaissés : juin 2025

Ce prix est-il automatiquement renouvelable ?

Non, mais les candidats (y compris les lauréats) peuvent présenter une nouvelle demande chaque année au cours de laquelle ils demeurent admissibles.

Qui administre ce programme ?

Afin d'assurer une impartialité complète dans la sélection des récipiendaires et de maintenir un haut niveau de professionnalisme et de sécurité, le programme est administré par International Scholarship and Tuition Services, Inc. (ISTS), une société indépendante qui se spécialise dans la gestion des programmes d'aide à l'éducation parrainés.

Détails de la récompense

Quels sont les critères de sélection ?

Un comité de sélection indépendant évaluera les demandes **complètes** et sélectionnera les récipiendaires en tenant compte des facteurs suivants :

- Objectifs éducatifs/potentiel académique
- Service communautaire/leadership par le biais d'activités parascolaires et d'ambitions de carrière
- Contenu de l'essai : Compétences en communication et déclaration personnelle

Pour des exemples de ce qu'il faut inclure dans votre demande, [cliquez ici](#). Les décisions du comité de sélection sont définitives et ne sont pas susceptibles d'appel. Aucune rétroaction sur la demande ne sera donnée.

Quels sont les détails du prix ?

- Stantec attribuera 200 000 \$ en bourses d'études pour l'année universitaire 2025-26, avec des montants de bourses individuels allant de 1 500 \$ à 10 000 \$ chacun.
- Les fonds de bourses d'études seront utilisés pour les frais d'études, y compris les frais de scolarité, les frais, les livres et les fournitures requises dans tout établissement d'enseignement postsecondaire agréé sans but lucratif. Les étudiants peuvent être transférés d'un établissement à un autre et conserver le prix.
- Les fonds restants ou inutilisés doivent être retournés par l'établissement au Programme de bourses Stantec.
- Les étudiants peuvent présenter une nouvelle demande chaque année tant qu'ils continuent de satisfaire aux critères d'admissibilité.
- S'ils sont sélectionnés, les stages se feront en personne, un poste d'heures d'ouverture standard à temps plein commençant après la fin des cours au cours de l'année 2024-25. Les fonds de bourses d'études sont reçus après la fin du stage.

Quelles sont mes responsabilités si je suis choisi comme bénéficiaire ?

Vous devez vous inscrire comme étudiant de premier cycle à temps plein à l'automne de l'année au cours de laquelle les bourses sont attribuées. Vous devez poursuivre toute l'année universitaire sans interruption, à moins d'être approuvé par le commanditaire de la bourse. Vous recevrez une notification par e-mail lorsque vos fonds seront émis.

Que se passe-t-il si je ne suis pas en mesure d'assister à des semestres consécutifs ?

Les circonstances atténuantes qui obligent un étudiant à s'asseoir un semestre doivent être expliquées par écrit à l'ISTS. Vous serez informé de la décision finale. Si un bénéficiaire est sorti pour un semestre, ce semestre est perdu.

Comment et quand les fonds sont-ils émis ?

Le processus de paiement varie selon l'emplacement.

- **Étudiants fréquentant un collège / université aux États-Unis** : Vos fonds seront émis via un (1) chèque à la mi-juin. Le chèque sera envoyé par la poste à votre adresse domiciliaire afin que vous puissiez le livrer au bon bureau de votre établissement.
- **Étudiants qui fréquentent un collège ou une université au Canada et à l'étranger** : Vos fonds seront émis par un (1) virement électronique à la mi-juin. Vos fonds seront envoyés au compte de l'université fourni à l'ISTS sur le formulaire d'acceptation de la bourse.

Votre chèque sera payable à votre établissement qui figure sur votre **page Mon profil** seulement. *Votre chèque de bourse ne peut pas être rendu payable à vous, le demandeur.* Vous recevrez une notification par e-mail une fois que vos fonds auront été émis.

Comment puis-je modifier mon choix d'université ?

Assurez-vous que votre **page Mon profil** indique votre choix final d'études postsecondaires. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre **page Mon profil** est correcte au moins 30 jours avant la date de vérification indiquée ci-dessus. Si votre chèque de bourse doit être réémis pour une raison quelconque, des frais de réémission peuvent s'appliquer.

Détails de la demande

Quelle université ou quel établissement devrais-je inscrire sur la demande si je n'ai pas pris de décision finale ?

Vous devriez inscrire votre école de premier choix sur la demande. Vous pouvez modifier votre choix d'université à tout moment avant la date limite de présentation des demandes. Si vous êtes sélectionné comme destinataire, il vous sera demandé de confirmer votre choix final. Si votre université ou établissement change après la date limite d'acceptation, vous pourrez mettre à jour ces renseignements sur votre **page Mon profil**.

Quelles sont les différences entre les relevés de notes officiels et non officiels ?

Les relevés de notes officiels doivent être obtenus auprès du bureau d'administration de votre école secondaire ou du bureau d'enregistrement de votre collège. Les transcriptions sont normalement imprimées sur du papier à en-tête officiel et/ou indiquent qu'elles sont officielles. Les relevés de notes peuvent contenir ou exiger une signature.

*Remarque : Votre relevé de notes officiel peut vous être communiqué dans une enveloppe scellée, indiquant qu'il deviendra non officiel s'il est ouvert. Lorsque vous numérisez ou copiez vos relevés de notes officiels, un filigrane peut apparaître indiquant qu'ils ne sont plus officiels. **Malgré les filigranes ou les enveloppes scellées, vous pouvez ouvrir l'enveloppe si nécessaire pour télécharger le document. Ces documents seront considérés comme officiels à nos fins. LES TYPES DE FICHIERS ACCEPTABLES SONT .pdf, .tif, .png, .jpeg, .jpg, .bmp et .xps.** Lorsque vous numérisez ou copiez, vous n'avez pas besoin d'inclure une copie de l'enveloppe scellée.*

Les relevés de notes non officiels sont accessibles sur le portail en ligne des étudiants de votre école. Ces pages doivent toujours être converties dans l'un des formats de fichier acceptables. **Les relevés de notes non officiels doivent contenir votre nom.**

Quels documents à l'appui sont requis pour cette demande ?

- Dossier d'études secondaires : Requis pour les nouveaux étudiants de première ou de deuxième année de niveau postsecondaire.
- Dossier d'études postsecondaires : Requis pour les nouveaux étudiants de deuxième année de niveau postsecondaire et les étudiants de niveau supérieur.
- Documents financiers officiels du gouvernement : Requis pour les demandeurs qui choisissent d'adhérer pour tenir compte des besoins.
 - Les candidats basés aux États-Unis sont encouragés à fournir le rapport d'aide aux étudiants (résultats de la FAFSA).

Où et quand dois-je envoyer mes pièces justificatives ?

Tous les documents justificatifs requis doivent être téléchargés dans votre demande en ligne avant la date limite de présentation des demandes. Si vous ne suivez pas exactement les instructions de téléchargement, votre demande peut rester incomplète. Les documents qui répondent aux critères requis pour cette demande et qui sont téléchargés avant la date limite seront traités et examinés à temps.

Notifications

Comment serai-je informé de l'état de ma demande ?

Les notifications sont envoyées principalement par e-mail à l'e-mail que vous avez utilisé pour créer votre compte. Certains programmes offrent des notifications textuelles et vocales. **En fin de compte, il est de votre responsabilité en tant que demandeur de vérifier que l'état de votre demande sur votre page d'accueil est terminé.**

Quelles notifications me seront envoyées ?

- Rappels de date limite : Les courriels de rappel de date limite sont généralement envoyés deux (2) semaines et une (1) semaine avant la date limite de présentation des demandes.
- Résultats de la sélection : Les avis de résultats de sélection sont envoyés à tous les **candidats complets**.
- Fonds déboursés : Une fois que vos fonds ont été émis, vous en serez avisé.
- Autres bourses : À l'occasion, si vous répondez aux exigences d'une autre bourse administrée par l'ISTS, vous en serez avisé. Ces notifications ne sont pas garanties.

Vos informations ne sont jamais vendues à des tiers à des fins de marketing.

De qui les notifications seront-elles envoyées ?

Vous recevrez des notifications de deux (2) adresses e-mail ISTS possibles : donotreply@applyISTS.com et ContactUs@applyISTS.com. Vous devez ajouter ces deux adresses e-mail à votre « liste d'expéditeurs sécurisés » pour vous assurer que les e-mails importants ne sont pas envoyés à votre dossier spam ou indésirable.

Quand vais-je recevoir des notifications ?

Les notifications varient d'un programme à l'autre en fonction du calendrier du programme. Veuillez consulter le calendrier du Programme indiqué ci-dessus pour obtenir des renseignements plus précis. En règle générale, les rappels de date limite sont envoyés deux (2) et une (1) semaine avant la date limite de présentation des demandes.

Puis-je refuser les notifications ?

Bien que vous puissiez refuser les notifications, cela n'est pas conseillé. Il est de votre responsabilité, en tant que demandeur, de vous assurer que votre demande est **complète**. Si vous vous désinscrivez des notifications, vous ne recevrez pas de rappels de date limite ou de résultats de sélection. **Vos informations ne sont jamais vendues à des tiers**. Les seuls courriels que vous recevrez de l'ISTS sont directement liés à votre demande et, éventuellement, à d'autres possibilités de bourses.

Téléchargement de documents

Qu'est-ce qui devrait être visible sur mes documents ?

Tous les documents téléchargés **doivent** indiquer votre nom. Si vous utilisez un portail en ligne pour accéder à la documentation requise et que tout ce qui est visible est la salutation et votre prénom (Exemple : Bienvenue Joe !), cela répondra à l'exigence de nom.

Quels sont les types de fichiers acceptables ?

Les seuls types de fichiers acceptables sont **.pdf, .tif, .png, .jpeg, .jpg, .bmp et .xps**. Tout autre format ne sera pas examiné et votre demande restera incomplète. Vous pouvez télécharger plusieurs fichiers dans un fichier .zip. Tous les fichiers d'un fichier .zip doivent se trouver dans l'un des types de fichiers acceptables énumérés ci-dessus.

Pourquoi ne puis-je pas télécharger un document Word ?

ISTS n'accepte aucun format de fichier modifiable.

L'un des documents que j'ai téléchargés a le statut Rejeté. Que dois-je faire maintenant ?

Passez en revue la raison pour laquelle votre document a été rejeté. Une fois que vous avez corrigé ce problème, téléchargez une nouvelle copie de votre document.

Comment puis-je télécharger plus d'un fichier à la fois ?

Vous pouvez créer un fichier .zip contenant plusieurs fichiers tant que tout ce qui est inclus se trouve dans un type de fichier acceptable de **.pdf, .tif, .png, .jpeg, .jpg, .bmp et .xps**. Ne téléchargez pas de documentation supplémentaire qui n'est pas demandée. Il ne sera pas examiné.

Comment créer un fichier .zip ?

Pour utiliser ce format, suivez les étapes décrites ci-dessous :

1. Créez un nouveau dossier sur votre Bureau, nommez-le le type de document que vous allez télécharger. Par exemple, les résultats des tests, les relevés de notes ou la documentation financière.
2. Déplacez tous les fichiers que vous souhaitez télécharger dans le nouveau dossier.
3. Faites un clic droit sur le dossier de votre bureau :
 - a. Utilisateurs de PC : sélectionnez « Envoyer à », suivi de « Dossier compressé (compressé) ».
 - b. Utilisateurs Mac : sélectionnez « Compresser [nom du dossier] ».
4. Votre nouveau **fichier de .zip** se trouve sur votre Bureau, prêt à être téléchargé.

Combien de temps faut-il pour traiter mes documents téléchargés ?

Les documents sont traités quotidiennement. Votre document sera traité dans un délai d'un (1) jour ouvrable. Si votre document a été téléchargé avant la date limite, il sera pris en considération. Cependant, il est de votre responsabilité de surveiller votre **page d'accueil** pour vous assurer que votre document est **accepté**.

La date limite est passée et mes documents sont toujours en cours de traitement, qu'est-ce que cela signifie ?

Tous les documents doivent être examinés pour l'information requise et l'exactitude. Tous les documents téléchargés avant la date limite de présentation des demandes seront examinés et pris en considération. Il est de votre responsabilité de surveiller votre **page d'accueil** pour vous assurer que votre document est **accepté** et que l'état de votre demande indique **Terminé**

Quels sont les DOs et les CHOSES À NE PAS FAIRE pour télécharger des documents dans ma demande ?

À FAIRE :

- Téléchargez l'un des types de fichiers acceptés.
- Téléchargez uniquement les documents demandés et requis.
- Noircissez tous les numéros de sécurité sociale. *Ce n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé.*
- Revenez à votre **page d'accueil** pour vérifier que vos documents ont été **acceptés**.

NE LE FAIS PAS:

- Téléchargez un document Microsoft® Word (.doc, .docx) ou tout autre format que nous n'acceptons pas.
- Téléchargez plus que la documentation demandée.
- Supposez que vos documents sont corrects et acceptés une fois que vous les avez téléchargés.
- Téléchargez un document indiquant que vous envoyez vos documents par la poste.
- Supposons que le document requis ne vous concerne pas. Si la demande indique que le document est requis, votre demande **demeurera** incomplète si vous ne fournissez pas ce document. Contactez-nous si vous avez de la difficulté à fournir un document requis.
- Protégez vos documents téléchargés par mot de passe. Les documents protégés par mot de passe seront rejetés.
- Téléchargez n'importe quel fichier qui a une date d'expiration d'affichage.

Autres renseignements importants

Les bourses d'études sont-ils imposables ?

Les lois fiscales varient d'un pays à l'autre. Aux États-Unis, les fonds de bourses d'études utilisés exclusivement pour le paiement des frais de scolarité et des manuels ne sont normalement pas imposables. Le boursier est responsable des impôts, le cas échéant, qui peuvent être évalués sur sa bourse d'études. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus de conseils. Vous pouvez également consulter la publication 970 de l'IRS pour obtenir de plus amples renseignements.

Portail d'auto-assistance ISTS

Pour plus d'informations utiles sur les bourses d'études ainsi que des réponses aux demandes de renseignements courantes liées à la technologie et aux processus de l'ISTS, visitez notre centre de soutien aux étudiants à [ISTSprogramsupport.com](https://www.istsprogramsupport.com).

Coordonnées de la personne-ressource

Les heures de bureau de l'ISTS sont du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00, heure du Centre, et le samedi de 9h00 à 18h00, heure du Centre. Les représentants du soutien au programme sont disponibles par chat en direct et par e-mail pendant ces heures. Utilisez le **bouton d'aide vert** (comme indiqué ci-dessous) dans le coin inférieur droit de votre écran pour nous contacter.



Exemples supplémentaires de CV/ CV

Dans la partie cv de votre demande, il vous sera demandé d'énumérer votre service communautaire, vos activités parascolaires, vos honneurs académiques et vos antécédents de travail / stage. Voir les recommandations ci-dessous pour des exemples de ce qu'il faut inclure :

Service communautaire

- Bénévolat à l'école : Les possibilités de bénévolat n'ont pas besoin d'exister strictement à l'extérieur de votre école. (c.-à-d. tuteur, adjoint de coach, aide de bureau, assistant de bibliothèque, assistant d'enseignant, soutien technique)
- Bénévolat en dehors de l'école : Décrivez vos tâches et indiquez ce que vous avez appris à la suite de vos expériences dans un hôpital local, une école publique locale, une organisation locale, un bureau gouvernemental, un journal communautaire, une équipe sportive, une garderie ou une maison de soins infirmiers

Activités parascolaires

- Clubs : Dans quels clubs à l'école avez-vous participé ? Assurez-vous d'inclure des pièces de théâtre scolaires, des contributions au journal scolaire et au comité de l'annuaire, ainsi que tous les groupes dont vous êtes membre.
- Gouvernement étudiant : Étiez-vous le président, le secrétaire, le trésorier, le vice-président, le représentant de classe ou un autre représentant ?
- Associations scolaires : Avez-vous participé aux activités du conseil de musique de votre école, de votre association sportive ou d'autres personnes ?
- Sports : Quelle était votre position au sujet de l'équipe ou des équipes de l'école ? Étiez-vous le capitaine, le co-capitaine, le manager ou le joueur ? Quelles compétences avez-vous acquises ?

Honneurs/Prix

- Qualité des contributions apportées aux prix : Avez-vous déjà été officiellement reconnu pour quelque chose ? (c.-à-d. tableau d'honneur, étudiant de l'année, un prix pour vos activités parascolaires)

Antécédents de travail et de stage

- Emplois coopératifs et d'expérience de travail : Décrivez votre possibilité de coop et assurez-vous d'énumérer ce que vous avez appris de l'expérience.
- Emplois à temps partiel : Expliquez vos expériences et mettez en valeur vos compétences grâce à ces possibilités.

Considérez également les exemples suivants qui peuvent s'appliquer à plus d'un champ :

- Échanges internationaux : Avez-vous voyagé à l'étranger pendant vos études pour étudier ou faire du bénévolat ? Qu'avez-vous appris sur la culture ?
- Projets : Avez-vous travaillé sur de grands projets dont vous êtes particulièrement fier ? (c.-à-d. projet de service, projet universitaire)

Question à réponse courte : Après avoir compilé votre liste, réfléchissez à la façon dont vos expériences à l'école ont contribué à votre croissance personnelle. Vous ont-ils aidé à développer votre maturité, vos responsabilités, vos compétences en travail d'équipe, votre ponctualité ou vos compétences en leadership ? Présentez votre participation en attribuant à l'activité au moins une compétence ou une qualité que vous avez acquise grâce à l'expérience. Il vous sera demandé de fournir votre réponse en faisant référence aux compétences, aux activités, etc. que vous avez énumérées ci-dessus.